



CJL

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 4 DECEMBRE 2023 À 19 H**

Sous la présidence de M. Jean-Luc CHARACHE, Maire de la commune

La convocation a été adressée le vendredi 24 novembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 13 novembre 2023

DCM-51/2023 Subvention exceptionnelle pour la coopérative scolaire de Sancergues

DCM-52/2023 MAM convention de mise à disposition gratuite de locaux communaux : autorisation de signature

DCM-53/2023 Convention de déploiement de l'ENT primOT : autorisation de signature

DCM-54/2023 Avenant n°1 à la convention de mise en place et d'organisation d'un groupement de services pour la restauration scolaire des élèves du collège Roger Martin du Gard et des élèves scolarisés dans l'école primaire de la commune de Sancergues : autorisation de signature

DCM-55/2023 Création d'emploi d'un Adjoint Technique fonctionnaire

Présentation du projet de lotissement

Questions diverses :

- ✓ Présentation Escofi
- ✓ Courrier Chambre d'agriculture du Cher : zones d'accélération des énergies renouvelables
- ✓ Préparation des vœux
- ✓ Devis VICENTE : travaux gendarmerie

Présents : Jean-Luc CHARACHE, Bruno CHAPELIER, Dominique MALLERON, Jean-Marie MUSOLESI, Isabelle RICHARD, Patrick TUFFIER, Pascal BOYELDIEU, Raphaëlle BAGNOLATI, Samuel LECAS

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Pierre PERNEL à Jean-Marie MUSOLESI, Caroline GANIER à Bruno CHAPELIER, Thierry CARLIER à Raphaëlle BAGNOLATI

Absent non représenté : Aurélien BORDINAT

Nombre de conseillers en exercice : 13

Quorum : 9/8

Secrétaire : Mme Raphaëlle BAGNOLATI

Affichage et publication sur le site internet de la commune de la liste des délibérations le 05/12/2023.

Délibérations reçues en Préfecture le 05/12/2023.

Le présent procès-verbal sera publié sur le site internet de la commune en exécution de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2023 est adopté.

M. le Maire propose de passer à l'ordre du jour.

DCM-51/2023 Subvention exceptionnelle pour la coopérative scolaire de Sancergues

Suite à l'opération « vente de sapin de Noël » organisée par l'école de Sancergues, le conseil municipal lors de sa réunion précédente avait décidé l'achat d'un sapin pour l'accueil du secrétariat de mairie. Le règlement doit se faire sous forme de subvention exceptionnelle.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité des présents, d'attribuer une subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire de l'école pour financer l'achat du sapin de Noël s'élevant à 25€. Les bénéfices de cette vente organisée par l'école serviront à financer la coopérative scolaire.

DCM-52/2023 MAM convention de mise à disposition gratuite de locaux communaux : autorisation de signature

M. le maire rappelle la demande de la MAM « Les Chérubins » souhaitant déménager de leurs locaux actuels pour intégrer l'ancienne école maternelle. Accord du conseil avait été donné de leur mettre à disposition les locaux gratuitement.

Il informe que la demande de désaffectation des écoles maternelle et élémentaire faite auprès de la préfecture du Cher a été acceptée au regard de l'avis favorable du directeur académique des services de l'éducation nationale du Cher mais la réponse étant arrivée récemment la délibération entérinant cette décision sera prise au conseil municipal suivant.

Suite à la présentation du projet de la MAM,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent, à l'unanimité des présents, M. le maire ou les adjoints à signer la convention de mise à disposition gratuite.

DCM-53/2023 Convention de déploiement de l'ENT primOT : autorisation de signature

M. le maire présente à l'assemblée la convention de déploiement de l'ENT (Environnement Numérique de Travail) primOT dans les écoles du 1^{er} degré de l'enseignement public du territoire du Cher dans le cadre du programme « Territoire Numérique Educatif ».

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent, à l'unanimité des présents, M. le maire ou les adjoints à signer cette convention.

DCM-54/2023 Avenant n°1 à la convention de mise en place et d'organisation d'un groupement de services pour la restauration scolaire des élèves du collège Roger Martin du Gard et des élèves scolarisés dans l'école primaire de la commune de Sancergues : autorisation de signature

M. le maire présente à l'assemblée l'avenant n°1 à la convention de mise en place et d'organisation d'un groupement de services pour la restauration scolaire des élèves du collège

Roger Martin du Gard et des élèves scolarisés dans l'école primaire de la commune de Sancergues portant sur l'accueil des élèves de Charentonnay dans les effectifs et sur le rajout d'un article concernant la protection des données à caractère personnel.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent, à l'unanimité des présents, M. le maire ou les adjoints à signer cet avenant.

DCM-55/2023 Création d'emploi d'un Adjoint Technique fonctionnaire

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique avant délibération.

Le Maire, propose à l'assemblée :

La création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet (35/35^{ème}) pour occuper les fonctions suivantes : entretien des divers bâtiments et espaces verts communaux à compter du 1^{er} avril 2024.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3-2 et 3-3,

Vu le tableau des emplois,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'adopter, à l'unanimité des présents, la proposition de M. le maire et de modifier le tableau des emplois :

SERVICE TECHNIQUE					
EMPLOI	GRADE ASSOCIÉ	CATÉGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint Technique	C	0	1	TC

d'inscrire au budget 2024 les crédits correspondants.

Présentation du projet lotissement

M. le maire présente l'estimation des travaux d'aménagement du futur projet de lotissement faite par l'entreprise MD Concept qui s'élève à 422 499€ HT. Ce lotissement se composerait d'environ une dizaine de lots et serait situé derrière la rue du Champ de foire sur des terrains en cours d'acquisition par la commune.

Questions diverses

- ✓ Présentation Escofi : la société Escofi réalise une étude d'un projet agrivoltaïque sur la commune de Sancergues. La zone d'étude d'environ 30ha se situe au Sud-Est de la commune de Sancergues à cheval sur la commune de Charentonnay. Une prochaine rencontre est prévue fin mars 2024 pour faire le point de l'avancement du projet.
- ✓ Courrier Chambre d'agriculture du Cher : zones d'accélération des énergies renouvelables : le conseil municipal décide de cibler la commune dans son intégralité.
- ✓ Préparation des vœux 2024 : la date retenue pour la cérémonie des vœux du maire est le dimanche 14 janvier à 11h à la salle des fêtes.
- ✓ Devis VICENTE (travaux gendarmerie) : le conseil municipal accepte ce devis pour la remise en état de la cellule de la gendarmerie qui s'élève à 1 240€ TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 8 janvier 2024 à 19h.

Liste récapitulative des délibérations :

DCM-51/2023 Subvention exceptionnelle pour la coopérative scolaire de Sancergues

DCM-52/2023 MAM convention de mise à disposition gratuite de locaux communaux : autorisation de signature

DCM-53/2023 Convention de déploiement de l'ENT primOT : autorisation de signature

DCM-54/2023 Avenant n°1 à la convention de mise en place et d'organisation d'un groupement de services pour la restauration scolaire des élèves du collège Roger Martin du Gard et des élèves scolarisés dans l'école primaire de la commune de Sancergues : autorisation de signature

DCM-55/2023 Création d'emploi d'un Adjoint Technique fonctionnaire

M. le Maire,
Jean-Luc CHARACHE



A blue circular official stamp of the Municipality of Sancergues (Cher) is visible, partially obscured by a blue ink signature.

Mme la secrétaire de séance,
Raphaëlle BAGNOLATI



A black ink signature of Raphaëlle Bagnolati.